

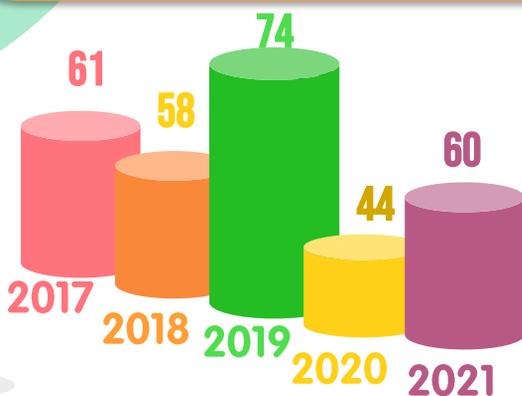
EIGS 2021

en région Centre-Val de Loire

EIGS : événements indésirables graves associés aux soins

60 EIGS déclarés en 2021

+37% de signalements en 2021 par rapport en 2020, mais on ne retrouve pas le niveau de 2019



Caractéristiques des EIGS déclarés

55% des EIGS concernent les personnes de plus de 60 ans.



15% des EIGS concernent un acte diagnostique et 52% un acte thérapeutique



Dans 37% des cas, le déclarant estime que la prise en charge relevait d'une urgence immédiate avant la survenue de l'évènement

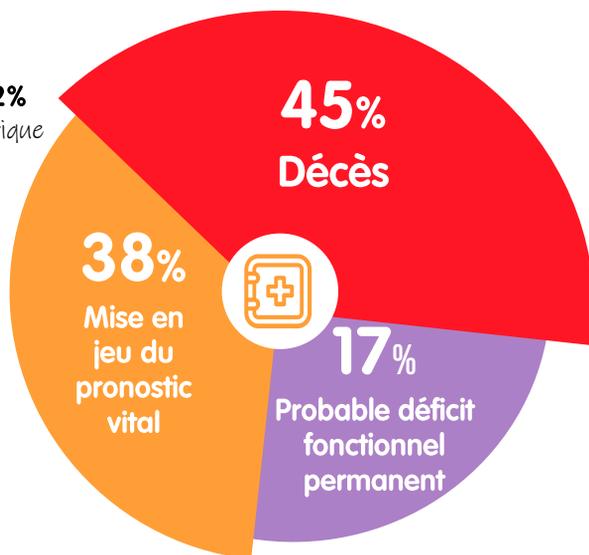


60% des EIGS se déroulent sur une période de vulnérabilité (nuit, week-end)



80% des EIGS sont déclarés par les établissements de santé, 18% par les établissements médico-sociaux, 2% par le secteur libéral

Conséquences des EIGS déclarés



Les principaux risques identifiés



7% Prises en charge en urgence



7% Fausses routes



8% Prises en charge diagnostiques



8% Autres prises en charge



13% Prises en charge périnatales



15% Prises en charges médicamenteuses



23% Suicide et tentatives de suicide de patients/résidents



Il est à noter une augmentation significative des EIGS en lien avec la prise en charge périnatale. Ceci est retrouvé au niveau national.

Cf les abrEIGés HAS 2021 Nov. 2022 p.12

Chiffres clés des déclarations EIGS

Analyse qualitative de Qualiris (2021)

Principaux facteurs contributifs

Dont :

Protocoles (indisponibles, non adaptés ou non utilisés,...)

Dont :

Transmissions et alertes
Informations écrites (dossier patient,...)
Communication entre professionnels

Ces résultats sont similaires à ceux présentés par la HAS excepté pour les facteurs liés aux professionnels (cf. cahier technique 2021 - P.23).

Tâches à accomplir

58%

Equipe

58%

Environnement de travail

48%

Dont :

Fournitures ou équipements (non disponibles, inadaptés...).

Charges de travail, temps de travail.

Locaux (fonctionnalités, maintenance, hygiène etc..).

Patient/résident

73%

Contexte institutionnel

22%

Organisation et management

38%

Professionnels

42%

Dont :

Qualifications, compétences

Facteurs favorisant liés à :

Des analyses (volet 2) perfectibles

Non 35%
Oui 65%

Dans 35% des EIGS : aucune cause immédiate n'a été identifiée par l'établissement. L'obligation de nommer l'EIGS faciliterait peut-être la découverte plus fréquente de la cause immédiate.

18%

Parmi les 65% d'établissements qui ont identifié une cause immédiate, le récit de l'événement et la cause immédiate identifiée ne sont pas cohérents dans 18% des cas.

87%

des plans d'action proposés sont en cohérence avec les causes identifiées.

93%

des déclarants considèrent qu'ils possèdent les ressources / compétences nécessaires pour réaliser l'analyse de l'événement.

27%

des établissements ont bénéficié d'une expertise externe afin de les accompagner dans l'analyse approfondie de l'événement.

29%

des déclarations présentent une qualité d'analyse perfectible (versus 48% au niveau national - rapport HAS 2021).

Qualiris est à vos côtés pour vous accompagner de la déclaration à l'analyse des EIGS, pensez à nous solliciter :

- qualiris@chr-orleans.fr
- répondre OUI à la dernière question du volet 1 de la déclaration d'EIGS : " Souhaitez-vous l'appui d'une expertise externe pour réaliser l'analyse approfondie de l'EIGS ?"

Nous vous recommandons par ailleurs le guide HAS/FORAP « Analyse des EIAS » publié en oct. 2021.